



ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Investissements pour les jeunes en difficulté : un apport bien reçu

Montréal, le 1^{er} juillet 2020 – L’Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) salue les investissements annoncés par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, pour agir auprès des jeunes en difficulté. Avec cet engagement gouvernemental, l’Ordre constate l’augmentation du budget pour le recrutement d’intervenants qui agissent directement auprès des jeunes, le rehaussement des modalités de supervision clinique, ainsi que le renforcement de programmes de prévention.

Lors de son passage devant la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, l’Ordre a présenté une approche systémique pour mettre en place des mesures afin de contribuer à réduire la prévalence de la négligence et de la maltraitance et offrir le bon service, au bon moment, par la bonne personne aux jeunes et à leurs familles. Ainsi, l’Ordre a démontré que c’est l’ensemble des parties prenantes qui composent le filet social qui doit être impliqué de façon concertée en prévention de situations de vulnérabilité, et que la direction de la protection de la jeunesse doit aussi bénéficier de conditions facilitant les interventions. Parmi les recommandations dans le mémoire de l’Ordre qui concernaient les directions de la protection de la jeunesse, notons l’importance de favoriser la mobilisation et la rétention du personnel, notamment par la reconnaissance de l’expertise des intervenants de différentes formations, par la supervision appropriée, par le mentorat en début d’emploi et par des conditions pour une pratique professionnelle de qualité permettant le plein déploiement de l’expertise.

« L’ajout de ressources dans les programmes jeunes en difficulté est un pas dans la bonne direction qui doit être accompagné de conditions de pratique qui soutiennent une pratique professionnelle de qualité. En ce sens, le soutien clinique prévu pour les intervenants est essentiel », précise Denis Leclerc, ps. éd., président de l’OPPQ.

Des professionnels qui font une différence auprès des personnes de tous âges

Par son approche, le psychoéducateur intervient auprès de la personne qui vit des difficultés d’adaptation, auprès de son environnement, ainsi que sur l’interaction entre la personne et son environnement. Plus de 5 000 psychoéducateurs et psychoéducatrices interviennent dans le réseau de la santé et des services sociaux, le milieu scolaire, les organismes communautaires et en pratique autonome.

À propos de l’Ordre

En vue de protéger le public, l’Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec s’assure d’un haut niveau de qualité des services de psychoéducation offerts par ses membres. À cette fin, il vérifie la compétence des personnes qui veulent adhérer à l’Ordre, surveille l’exercice de la profession et voit à soutenir ses membres dans le maintien et le rehaussement de leurs compétences professionnelles. L’Ordre favorise le développement et l’accès à des services compétents pour les personnes aux prises avec des difficultés d’adaptation. Il prend en compte les réalités des personnes vulnérables et s’engage à leur donner une voix, notamment en se prononçant sur les enjeux de société les concernant.

- 30 -

Pour renseignements :

Jacinthe Majeau, responsable des communications

jmajeau@ordrepsed.qc.ca / 514 232-7401